



BOURG-SAINT-ANDÉOL

CARTE D'IDENTITÉ

Dossier MINEUR (Validité 10 ans)

Première demande, Renouvellement, Duplicata

Privilégier le service de pré-demande en ligne → <http://ants.gouv.fr>

Uniquement sur RENDEZ-VOUS au 04 75 54 72 73

Présence indispensable de l'intéressé au dépôt du titre

Ne pas signer le dossier → à faire en mairie

**VEUILLEZ APPORTER
UNIQUEMENT L'ORIGINAL
DE CHAQUE DOCUMENT**

- Ancienne C.N.I.
- En cas de vol : déclaration à établir en gendarmerie
- En cas de perte : déclaration à établir en mairie lors du dépôt du dossier
- Timbre fiscal de 25 € en cas de perte ou de vol et en cas de non restitution de la carte d'identité lors du retrait de la nouvelle carte en mairie, à acheter au Trésor Public ou dans un bureau de tabac
- Titre sécurisé (passeport)
- 1 photo d'identité de moins de 6 mois, non scannée aux normes exigées [de face, tête nue (sans foulard, ni barrette), sans pliure, ni trace, sur fond clair, neutre, uni et en couleur (ne pas découper, ni coller la photo)]
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation complète (moins de 3 mois) à demander à la mairie du lieu de naissance (sauf si naissance dans les communes connectées à COMEDEC, à vérifier sur <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Pieces-a-fournir-pour-une-demande-ou-un-renouvellement-de-passeport>)
A fournir lors d'une première demande, ou lors d'une perte ou d'un vol et ne pouvant joindre de titre sécurisé (non périmé de plus de 5 ans).
- 1 justificatif de domicile, **original**, de moins d'un an, au nom des parents, l'adresse doit exactement correspondre à celle mentionnée sur le cerfa (Facture EDF, Téléphone, Eau, Internet, Impôts)
Si garde alternée : justificatif de domicile et pièce d'identité de l'autre parent
- Pièce d'identité (CNI ou passeport) du parent accompagnateur
- En cas de divorce ou de séparation de corps : jugement dans son intégralité
- Si nom d'usage joindre l'accord écrit de l'autre parent ainsi que sa pièce d'identité
- Parents non mariés : autorisation écrite de l'autre parent + pièce d'identité

Dépôts et retraits : du Lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 & de 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 & 13 h 30 à 16 h 00